# Ajouter des horaires d'ouverture à un emplacement

Qargo utilise toutes les plages d'horaires d'ouverture d'un emplacement pour préremplir et valider les plages horaires. La planification gagne ainsi en précision pour les sites aux horaires fractionnés, et les non-respects restent signalés.

Mis à jour 23 janvier 2026

Dans Qargo, **les horaires d'ouverture font partie des données de référence d'un emplacement**. Ils rendent la planification et la saisie de commande plus fiables. Lorsqu'un exploitant sélectionne un emplacement d'enlèvement ou de livraison, Qargo peut utiliser les horaires d'ouverture de cet emplacement pour **préremplir la plage horaire de l'arrêt**. Les contraintes opérationnelles sont ainsi visibles immédiatement lors de la création et de l'import des commandes.

Les horaires d'ouverture peuvent comporter **plusieurs plages sur une même journée** (par exemple, une équipe du matin et une équipe de l'après-midi). Qargo prend désormais en compte **toutes les plages**, et non plus uniquement la première. Cela évite des plages horaires incorrectes lorsqu'un site ferme à la mi-journée.

Enfin, les horaires d'ouverture servent aussi à la **validation pendant la planification** : si un arrêt est programmé en dehors des horaires d'ouverture d'un emplacement, Qargo peut générer un avertissement, tout en laissant les exploitants ajuster les horaires en cas d'exception

## Configurer les horaires d'ouverture

- Il existe 2 façons d'ajouter des horaires d'ouverture à un emplacement :
    - Depuis la page de détail de la commande : utiliser cette option pour ajouter un emplacement directement depuis une commande. Si l'emplacement existe déjà mais que les horaires n'ont pas été ajoutés, utiliser la fonction de modification pour ouvrir la page de détail de l'emplacement et les ajouter.
    - Depuis la page de détail de l'emplacement : utiliser cette option pour ajouter un nouvel emplacement au répertoire des emplacements. Lors de l'ajout d'un nouvel emplacement, il est possible d'indiquer différents horaires d'ouverture.

---

## Ouvrir l'emplacement depuis la page de détail de la commande

▶ https://www.loom.com/embed/7dda1e12beb04e67b5cbda7f96116325

---

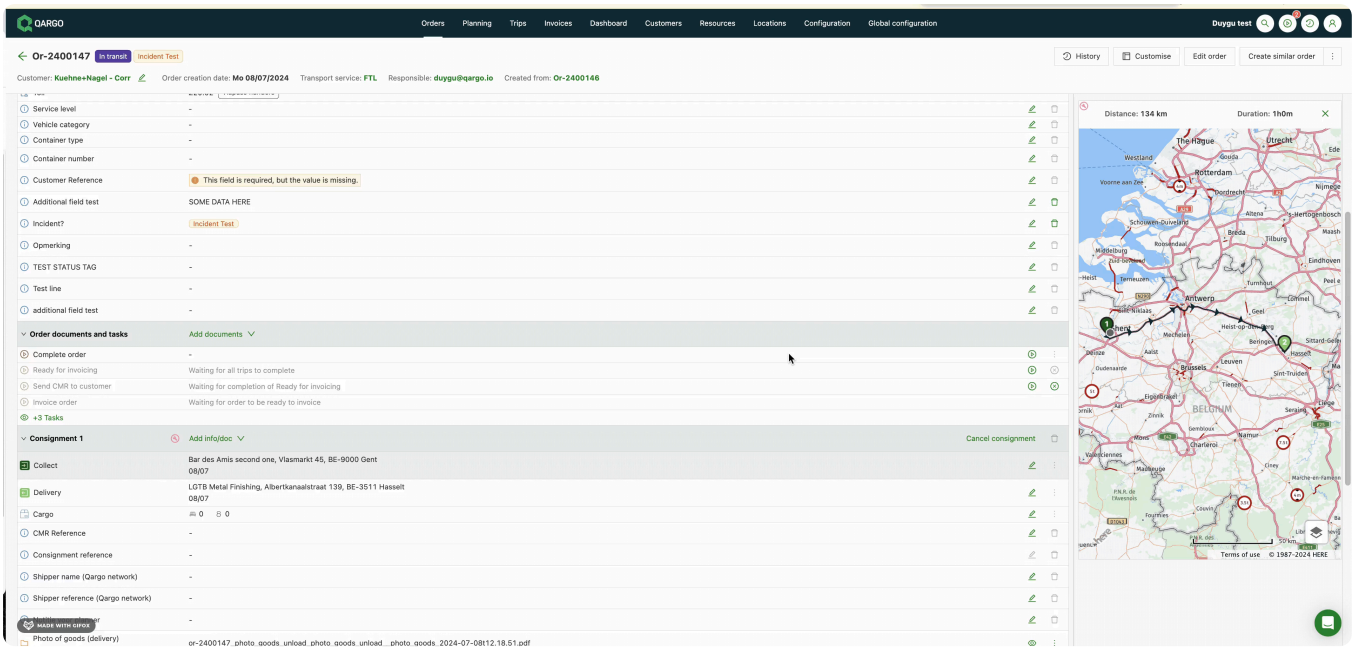
## Ouvrir l'emplacement depuis l'onglet des emplacements

▶ https://www.loom.com/embed/9c4d0870042e4210b05c0b78842a6721

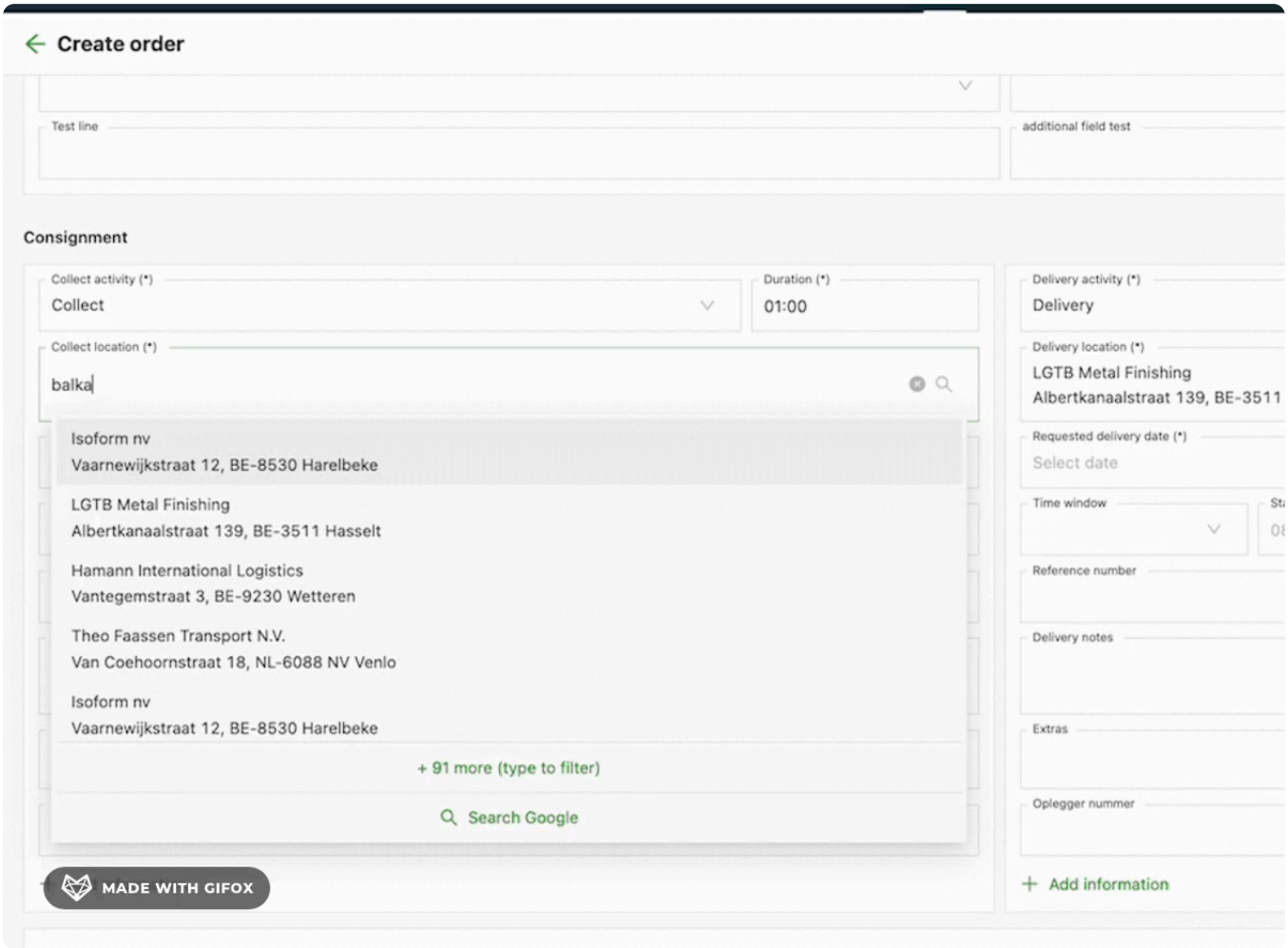
---

### Afficher les horaires d'ouverture depuis une commande

Lors de la création d'une commande avec cet emplacement, les horaires d'ouverture s'affichent au survol de l'icône d'horloge, comme illustré ci-dessous




Des horaires d'ouverture configurés et visibles facilitent la gestion et la définition des plages horaires lors de la création d'une commande :




- Lorsqu'un emplacement comporte plusieurs plages d'horaires d'ouverture (par exemple, le matin et l'après-midi), **toutes les plages d'horaires d'ouverture sont désormais prises en compte**. La planification est ainsi plus précise et plus souple.

- **Prise en charge complète des plages :** toutes les plages d'horaires d'ouverture définies pour un emplacement sont désormais prises en compte dans le calcul des plages horaires.
- **Horaires d'ouverture comme options de préremplissage :** les horaires d'ouverture peuvent être sélectionnés pour préremplir automatiquement les plages horaires aux endroits suivants :
  - Commandes (via le préremplissage par client ou par service de transport)
  - Emplacements
  - Modèles de commande

🔍 **Limites**

- Lorsque les **plages horaires imposées** sont activées et qu'un emplacement est fermé toute une journée (par exemple, le week-end), le système **génère une violation** au lieu de décaler automatiquement la tournée au jour d'ouverture suivant.